

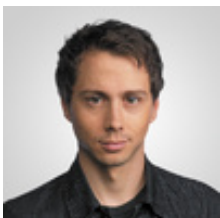


# L'ascenseur est tout petit



PHOTO EDOUARD PLANTE-FRÉCHETTE, ARCHIVES LA PRESSE

La présidente du Conseil du trésor, Sonia LeBel



**PAUL JOURNET**  
LA PRESSE



## **Le 12 novembre 2014, François Legault rappelait les libéraux à l'ordre. « On ne peut pas d'un côté demander une chose aux employés municipaux et ne pas l'appliquer à nous-mêmes », lançait-il.**

Publié à 1h30 | Mis à jour à 5h00

C'était en pleine négociation de convention collective avec les employés municipaux. Le gouvernement de Philippe Couillard exigeait qu'ils cotisent à parts égales dans leur régime de retraite. Les députés, eux, n'y versaient pourtant que 21 % – les contribuables ramassaient le reste de la facture.

À l'initiative du chef caquiste, l'Assemblée nationale avait adopté à l'unanimité une motion dans laquelle les élus s'engageaient à cotiser à 50 % de leur régime de retraite.

M. Legault avait fait auparavant cette demande au gouvernement Marois. Les péquistes avaient refusé, et les libéraux n'ont finalement pas donné suite à la motion.

**Au pouvoir depuis cinq ans, les caquistes ont eu le temps d'agir. Mais comme leurs prédécesseurs, ils s'accommodent au fond très bien de ce régime qui leur promet de beaux jours à la retraite.**

En 2014 comme aujourd'hui, ce n'est pas de nature à encourager les concessions syndicales.

\*\*\*

Avec qui comparer les employés payés par le public pour déterminer leur salaire ?

Grâce à leur puissant lobby, les médecins avaient convaincu Québec de rattraper la moyenne canadienne. Ils ont fini par la dépasser, et ce même si le coût de la vie est

inférieur chez nous.

### [Consultez l'analyse de l'Institut du Québec sur la rémunération des médecins](#)

Les députés de l'Assemblée nationale étaient déjà mieux payés que ceux des autres provinces, et ils se rapprochent maintenant de leurs homologues fédéraux.

Les enseignants n'auront pas cette chance. On dirait qu'il ne restait plus de place pour eux dans l'ascenseur...

Il est vrai que la hausse salariale de 30 % des élus s'est faite en vertu d'un mécanisme différent. Il n'était pas question de rattrapage avec le reste du pays. Les députés étaient plutôt comparés aux autres cadres publics de niveau équivalent au Québec. La même logique vaut pour le bond de 70 900 \$ du chef de cabinet du premier ministre – ce poste névralgique et difficile a été évalué par rapport à certains sous-ministres.

De tels ajustements ne sont pas négociés. Ils se font par décret ou au moyen d'une loi. On avait aussi procédé de la sorte pour régler une iniquité entre les agents des services correctionnels et des métiers semblables.

**Les députés ne sont pas nombreux. Une bonification de leur salaire a donc un impact modeste sur les finances publiques, contrairement aux 600 000 fonctionnaires. N'empêche qu'il serait plus prudent de prêcher par l'exemple.**

L'augmentation de 30 % de leur salaire est encore plus faste qu'on ne le croit. Elle s'applique aussi aux allocations comme la prime pour adjoint parlementaire ou président de commission. Et, évidemment, cela entraîne la rente de retraite à la hausse.

Pour justifier l'écart entre des employés du public et du privé, Québec plaide qu'il faut considérer la rémunération globale, comme le régime de retraite.

Cela devrait valoir pour les députés. Or, leur rente avantageuse demeure intacte. Québec dit avoir simplement appliqué les recommandations d'un rapport indépendant, mais les auteurs de ce document n'avaient pas le mandat d'examiner le régime de retraite.

Lors de sa fondation, la CAQ déclarait que sa priorité serait l'éducation. M. Legault s'engageait à hausser le salaire des enseignants. Et il l'a fait comme promis lors de son premier mandat, notamment en abolissant les échelons inférieurs.

Québec s'engage à en ajouter encore un peu plus. La présidente du Conseil du trésor, Sonia LeBel, insiste toutefois pour dire que la clé, c'est l'organisation du travail.

Or, son gouvernement montre par l'exemple que l'argent, c'est important... Les syndicats ne pouvaient demander mieux pour mobiliser leurs troupes.

\*\*\*

M<sup>me</sup> LeBel offre une prime de 12 000 \$ aux enseignants admissibles à la retraite qui resteront au travail en septembre. Elle demande aux syndicats de ne pas trop ralentir les négociations durant l'été.

Elle a tout à fait raison d'être inquiète. Il serait étonnant que le conflit se règle avant la rentrée scolaire, et les élèves en seront perdants.

Même si la ministre essaie d'éviter le pire pour les élèves, sa prime a été conçue un peu vite. Comme l'explique mon collègue Tommy Chouinard, elle risque d'être sans effet – une prime plus généreuse est déjà en vigueur et les profs ne peuvent pas combiner les deux.

Québec et les syndicats disent vouloir améliorer l'organisation du travail afin d'attirer et de retenir plus de profs. Ils ne l'interprètent toutefois pas de la même façon.

**Sans abolir l'ancienneté, M<sup>me</sup> LeBel aimerait rendre ce critère moins déterminant pour mieux répartir le travail entre les jeunes et les vétérans. Les**

## **syndicats réclament quant à eux moins de tâches administratives et plus d'autonomie, notamment dans les formations.**

Ces différends sont normaux. Ce qui ne devrait pas l'être, toutefois, c'est la durée de la négociation. Comme d'habitude, elle traîne.

La petite industrie de la négociation sert bien ceux qui en font un métier – aussi bien les avocats embauchés par l'État que les conseillers syndicaux.

Les syndicats ont particulièrement intérêt à prendre leur temps.

Avant de faire la grève, ils doivent demander la médiation puis attendre quelques semaines afin de vérifier si un compromis est possible. Ils viennent d'enclencher cette mécanique.

Quand ils auront le droit de débrayer, leur rapport de force sera à son maximum. Ils sont donc incités à attendre ce moment avant de s'entendre.

Reste qu'il n'était pas nécessaire que les caquistes les frustrent encore plus avec des déclarations vexatoires comme celle de Bernard Drainville et les cadeaux offerts aux députés.

Le travail de M<sup>me</sup> LeBel est déjà assez difficile, ses collègues n'ont pas besoin de viser si bien quand ils tirent dans sa chaloupe.

© La Presse Inc. Tous droits réservés.

# Les aînés, plus présents sur le marché du travail

Le Journal de Québec · 19 mai 2023 · 29 · DIANE TREMBLAY

Alors que les travailleurs expérimentés sont de plus en plus sollicités pour pallier la pénurie de main-d'oeuvre, des données récentes indiquent qu'ils n'ont jamais été aussi nombreux à occuper un emploi au Québec.

L'institut de la statistique du Québec (ISQ) a rendu public hier le Portrait des personnes aînées au Québec dans lequel on consacre un volet entier sur l'emploi.

On y apprend entre autres que la part des personnes âgées de 65 ans et plus, dans le total de l'emploi au Québec, n'a jamais été aussi élevée. Elle est passée de 1,5 % en 2005 à 4 % en 2021, ce qui représente environ 170 600 travailleurs.

En regardant de plus près, toujours parmi les personnes âgées de 65 ans et plus en 2021, près de 25 % des hommes et 16 % des femmes étaient en emploi, des données qui sont à la hausse de 9 % et 7 % respectivement.

Selon l'analyste en statistiques du marché du travail à L'ISQ, Luc Cloutier-villeneuve, plusieurs facteurs expliquent ces augmentations, dont le facteur économique. « Le coût de la vie, l'inflation, tout cela peut affecter la situation des aînés. Il est possible que des décisions de rester plus longtemps sur le marché du travail soient prises. Il y a aussi un effet d'obligation de rester plus longtemps qui est en cause », dit-il.

## HEURES DE TRAVAIL

Sans grande surprise, le nombre d'heures travaillées décroît avec l'âge. En 2021, les personnes de 25-54 ans travaillaient habituellement 37,1 heures en moyenne par semaine, contre 36,8 heures chez les 55-59 ans, 34,6 heures chez les 60-64 ans et 29,4 heures chez les 65 ans et plus.

## RÉMUNÉRATION

La rémunération hebdomadaire moyenne des employés de 60 à 64 ans en 2021 était de 1080 \$ (brut) chez les hommes et de 805 \$ chez les femmes. Chez les 65 ans et plus, la rémunération hebdomadaire moyenne était de 855 \$ chez les hommes, comparativement à 635 \$ chez les femmes.

## ÂGE DE PRISE DE LA RETRAITE

Toujours selon L'ISQ, l'âge moyen de la prise de la retraite était de 63,7 ans au Québec en 2021. L'âge moyen des hommes lors du départ à la retraite était de 64,8 ans, et celui des femmes, de 62,2 ans.



**LA  
PRESSE**

# Trois fois plus d'aînés sur le marché du travail



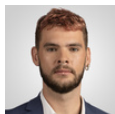
PHOTO FRANÇOIS ROY, ARCHIVES LA PRESSE

Le nombre de personnes de 65 ans et plus occupant un emploi au Québec a plus que triplé en 15 ans.

**À 78 ans et toujours bien en selle dans son bolide, le camionneur Robert Mercier n'est pas près de prendre sa retraite. Le nombre de personnes de 65 ans et plus qui, comme lui, continuent de**

# travailler a triplé depuis 15 ans pour atteindre un nombre record, révèle le plus récent *Portrait des personnes âgées au Québec*.

Publié à 0h00



**BRUNO MARCOTTE**  
LA PRESSE



## CE QU'IL FAUT SAVOIR

- Le nombre de personnes âgées sur le marché du travail a triplé entre 2005 et 2021.
- L'âge moyen de la prise de la retraite recule au Québec.
- La plupart des aînés se disent satisfaits de leur vie sociale.

Bien qu'il travaille moins aujourd'hui qu'il y a quelques années, l'idée de la retraite n'a jamais effleuré l'esprit de Robert Mercier. Pour l'ancien policier devenu camionneur il y a plus de 20 ans, le travail lui aura permis de se « garder jeune ». À bord de son camion, M. Mercier a trouvé une façon bien à lui de lutter « contre la solitude à la maison » qui, croit-il, guette bon nombre de personnes âgées. Et il est loin d'être seul à faire ce choix.





PHOTO HUGO-SÉBASTIEN AUBERT, LA PRESSE

À 78 ans, Robert Mercier occupe un emploi de camionneur, une façon pour lui de se « garder jeune » et de combattre la solitude.

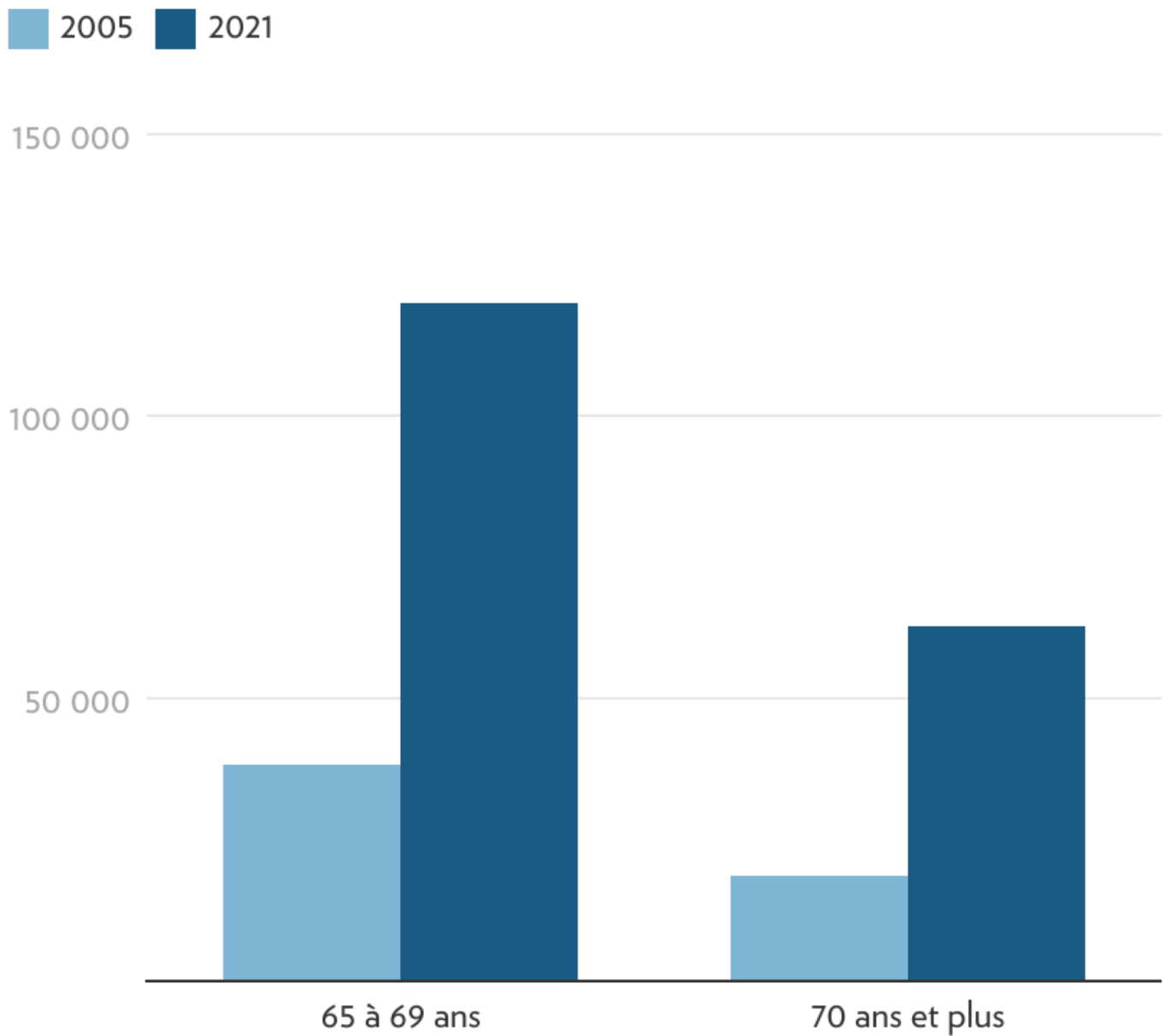
En 2021, quelque 170 600 travailleurs étaient âgés de 65 ans ou plus, un chiffre qui s'élevait à 57 000 en 2005, selon le portrait rédigé par l'Institut de la statistique du Québec (ISQ).

**Cette croissance s'explique évidemment par l'augmentation du poids démographique de cette tranche d'âge, le nombre d'aînés ayant doublé durant cette période. Mais on note également qu'une part grandissante demeure active après 65 ans.**

Depuis 15 ans, le taux d'emploi est passé de 16,1 % à 25,5 % chez les hommes entre 65 et 69 ans et de 9,1 % à 15,7 % chez les femmes du même groupe d'âge.

# Trois fois plus de travailleurs aînés

Le nombre de travailleurs âgés de 65 ans et plus a triplé au Québec depuis 2005



Source : Institut de la statistique du Québec



On observe également une tendance à la hausse de l'âge moyen de la prise de la retraite. De 60,1 ans en 2006, il a grimpé en 2021 à 63,7 ans. L'étude révèle par ailleurs

que les hommes ont tendance à prendre leur retraite deux années et demie plus tard que les femmes (64,8 ans contre 62,2 ans).

## Valoriser le travail des aînés

Le président de l'Association québécoise de la quincaillerie et des matériaux de construction (AQMAT) se réjouit de la présence d'un plus grand nombre d'aînés sur le marché du travail. Richard Darveau estime que les gens qui décident de continuer à travailler au-delà de l'âge de la retraite le font avant toute chose « pour se sentir utiles ». « Le gain financier est intéressant, mais secondaire. »

**M. Darveau estime par ailleurs que le client et les autres employés bénéficient eux aussi de l'expérience de cette main-d'œuvre plus âgée qu'il qualifie de « pouvoir gris ».**

Bien que les chiffres démontrent une tendance claire, la présence accrue des aînés sur le marché du travail n'est pas la panacée, et la pénurie de main-d'œuvre guette toujours nombre de commerces. De l'avis de M. Darveau, il n'y a pas abondance de « têtes grises » dans les quincailleries. « Elles demeurent trop peu nombreuses, on en voudrait encore davantage », affirme-t-il. Et pour les attirer, il estime qu'il y aurait lieu de valoriser davantage le travail des aînés – et de revoir les incitatifs financiers. « On n'a pas encore un système fiscal qui favorise le maintien au travail [des personnes aînées] », déplore-t-il.

[Lisez une lettre de l'AQMAT au sujet du travail des aînés adressée au ministre Girard](#)

Les travailleurs aînés œuvrent généralement dans des secteurs d'emploi différents des personnes plus jeunes. Alors que pas moins de 30,5 % des personnes de 25 à 64 ans travaillent dans les services d'enseignement, de soins de santé et d'assistance sociale et dans les administrations publiques, la part des 65 ans et plus qui fait de même est de 20,4 %.

## Vie sociale active

Le portrait des aînés brossé par l'ISQ souligne également que les trois quarts des personnes âgées souffraient en 2017-2018 d'au moins une maladie chronique. Pourtant, elles se percevaient à 81 % comme en bonne, très bonne ou excellente santé, en 2021.

Qui plus est, près de la moitié (44 %) des aînés affirmaient être très satisfaits de leur vie sociale, soit bien plus que pour les groupes plus jeunes (27,1 % des 15 à 24 ans).

En raison de la progression plus rapide de l'espérance de vie des hommes, la proportion de femmes parmi les personnes âgées perd du terrain. Alors qu'elles représentaient 59 % des personnes âgées en 2001, elles comptaient, 20 ans plus tard, pour 54 % de ce groupe d'âge.

**À noter que les données sur la santé et le bien-être excluent les personnes vivant en établissement institutionnel, comme les CHSLD ou les résidences pour aînés (RPA).**

[Consultez le \*Portrait des personnes âgées au Québec\*](#)

## EN SAVOIR PLUS

### • **250 millions**

Nombre d'heures de bénévolat cumulées par les personnes de 65 ans et plus en 2018, un chiffre qui équivaut à environ 131 400 emplois.

SOURCE : *PORTRAIT DES PERSONNES ÂÎNÉES AU QUÉBEC*

© La Presse Inc. Tous droits réservés.